

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MARS 2021**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 13

Convocation du 16 mars 2021.

L'an deux mil vingt et un, le 22 mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Karine BOUCHET, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOLIGNEAU, Chani PETIT, Florence RIUS.

Messieurs Diogène BATALLA, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER, Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Isabelle MORESI (Pouvoir donné à Jean-Marie LEYGONIE), Olivier CHAMBE (Pouvoir donné à Caroline BENOIT-GONIN)

Absent : Sylvie DESBOURDELLE, Philippe DRAIS.

2021-22/ Délibération définissant les montants de charges financières fiscalisées et budgétisées dues au SYDER

Rapporteur : Mme LEON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L5212-20,

VU la délibération n°CS_2020_011 du comité syndical du SYDER du 3 mars 2020,

Considérant que dans le dernier alinéa de l'article L5212-20, il est prévu la possibilité de déroger à la fiscalisation des charges dues au SYDER en budgétisant tout ou partie de la contribution communale,

Le montant des charges financières dues au SYDER pour l'année 2021 s'élevant à 160 993.76 € comprenant 4 589.84 € de contributions administratives, 113 166.37 € de charges liées aux travaux effectués, 4 296 € de charges de maintenance d'exploitation et 38 941.55 € de consommation électrique,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de budgétiser la somme de 30 000 euros sur le budget 2021 de la commune.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,

Diogène BATAILHA

